



Aménagement Numérique de la Marne

Comité de Concertation France THD - 4 novembre 2015

1. Présentation du territoire marnais
2. Les initiatives publiques en matière d'aménagement numérique
3. Le SIEM et l'Aménagement Numérique
4. Les initiatives privées
5. Le projet d'aménagement numérique :
 - L'ambition du SDTAN
 - La gouvernance
 - La description du projet
 - Le volet financier
 - Le montage contractuel
 - Le calendrier

Présentation du territoire marnais

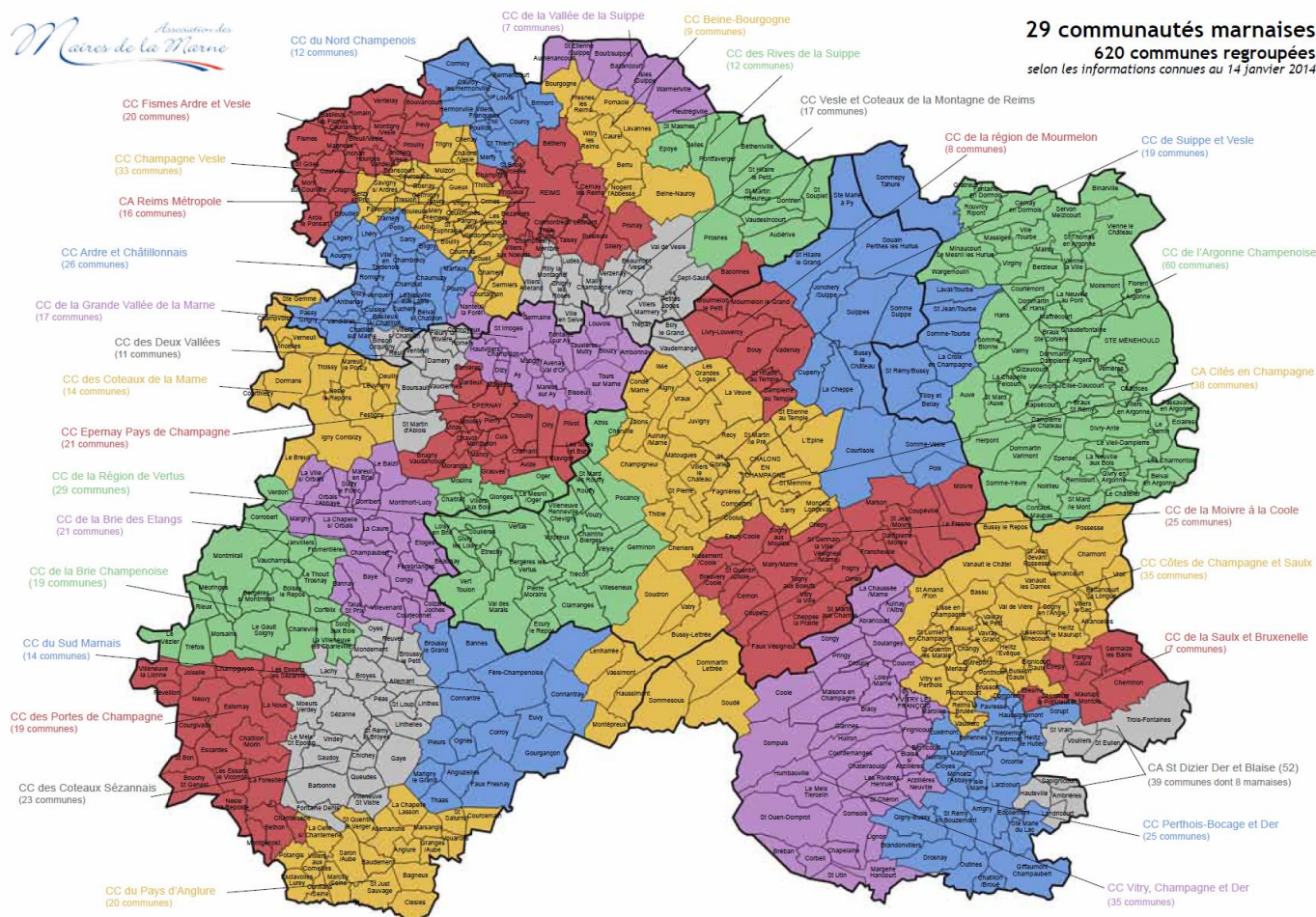
582 786 habitants

Densité :
71,4 hab/km²
(moyenne nationale : 114),
33,6 hab/km² en zone
d'intervention publique

620 communes - 29
intercommunalités dont 2
communautés
d'agglomération

ADSL sur la zone
d'initiative publique :

- 41% des lignes ont un débit ADSL > 8 Mbit/s
- 31% des lignes ont un débit ADSL entre 4 et 8 Mbit/s
- 21% des lignes ont un débit ADSL entre 512 K et 4 Mbit/s
- 7% des lignes ont un débit < 512 K



Les initiatives publiques en matière d'aménagement numérique

- Le réseau Jupiter sur Reims Métropole :
 - Créé en 2000
 - Vise le raccordement THD des professionnels localisés dans les zones d'activités prioritaires et les établissements publics (85 sites publics, 4 ZAE, 1 hôtel d'entreprises)
 - Exploitation en régie
- Plusieurs communes du département ont précédemment investi dans la mise en place de 20 NRA ZO (~1 000 lignes).
- Plusieurs communes marnaises ont engagé des projets visant à développer une couverture alternative basée sur des technologies hertziennes (packs SurfWiFi Orange sur 24 communes).
- Hors de Reims, réseau câblé (TV uniquement) sur 7 communes marnaises (~9 500 habitants). Pas de projet connu de modernisation de ces réseaux à date.
- Le Conseil Général de la Marne a adopté le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du département le 23 mai 2014. A cette occasion, il a été décidé de confier la maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagement numérique au SIEM.

- Le SIEM :
 - Syndicat mixte fermé créé en 1948
 - Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur l'ensemble du département (620 communes adhérentes)
 - Compétences facultatives : distribution publique de gaz ; éclairage public ; aménagement numérique (modification des statuts validée par arrêté préfectoral du 17 avril 2014)
- Large concertation opérée par le SIEM avec les territoires marnais depuis mai 2014
- Organisation de la remontée de la compétence Aménagement numérique des communes vers les EPCI puis des EPCI vers le SIEM
- A date : 23 EPCI sur 29 adhèrent à la compétence

La zone d'initiative privée de la Marne

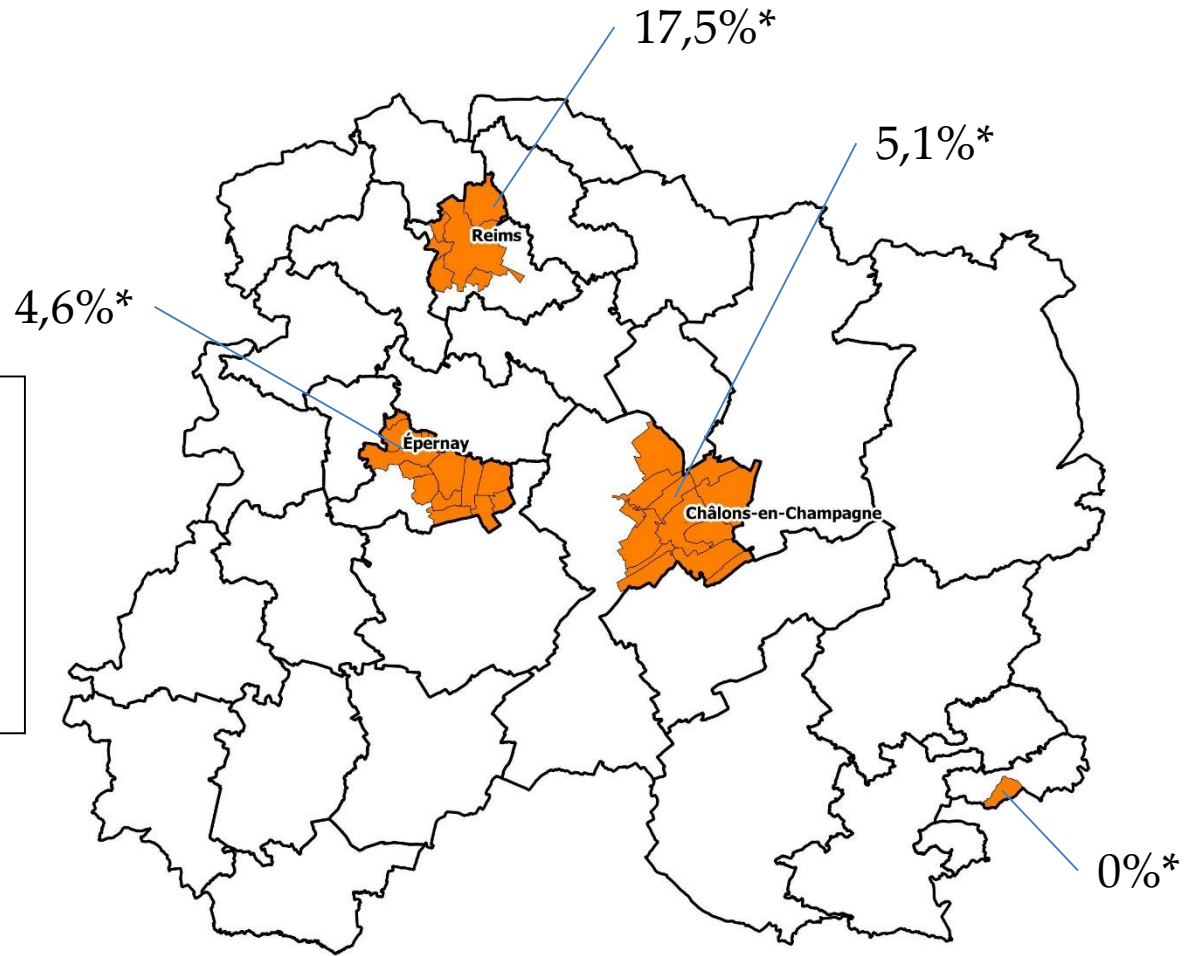
Taux d'avancement des déploiements estimé à 13,6%*



□ EPCI

■ Initiatives privés FttH annoncées d'ici 2020

- Le périmètre :
 - 33 communes
 - 54% de la population marnaise
- Les déploiements :
 - Opérateur : Orange
 - Calendrier : début en 2010 (Reims); fin prévue en 2020



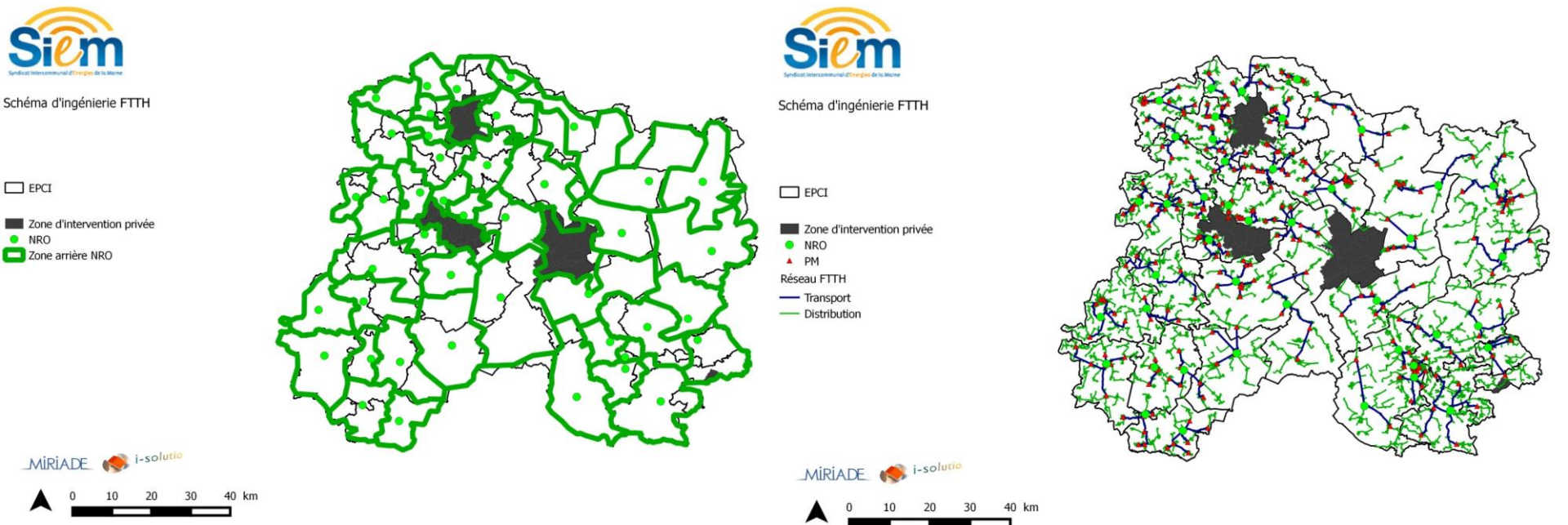
MIRIADE i-solutio



0 10 20 30 40 km

* Source : Observatoire France THD – 20 octobre 2015

Un projet d'aménagement numérique de la Marne à 5 ans s'inscrivant dans une perspective 100% FttH à horizon 15 à 20 ans



- Schéma d'ingénierie FttH global réalisé début 2014
 - 43 NRO (en moyenne 3 500 prises par NRO)
 - Près de 5 900 km estimés d'artères de fibres optiques à déployer à terme

Description du projet à 5 ans

- Une stricte complémentarité de l'action publique par rapport aux investissements privés
- Description du projet :
 - Desserte FTTH pour environ 103 000 prises sur 366 communes ;
 - Montée en débit filaire sur 34 sous-répartiteurs regroupant environ 6 400 lignes ;
 - Couverture radio terrestre pour 22 communes très mal desservies en haut débit et qui présentent une densité de foyers suffisamment conséquente pour justifier le recours à cette technologie. Des solutions de MED filaire sont à l'étude suite à l'évolution de l'offre PRM ;
 - La réalisation de tronçons de réseau de collecte en fibre optique visant à raccorder en fibre optique les NRA et NRA-ZO non opticalisés situés en dehors de la zone d'intervention FTTH (12 NRA et 5 NRA-ZO regroupant respectivement environ 3 030 et 550 lignes) ;
 - La desserte et le raccordement optique sur infrastructure dédiée de 14 établissements publics prioritaires. Ces déploiements sont envisagés dans une démarche d'anticipation de la future boucle locale optique mutualisée ;
 - Des compléments satellitaires pour traiter ponctuellement les zones résiduelles et diffuses en carence de débit.

Carte des déploiements en première phase



Programme d'intervention publique Phase 1 (Version du 16/09/2015)

Orange Zones d'initiative privée

Vert FttH

Violet MED ADSL

Pourpre Opticalisation NRA ou NRA ZO

Rose Radio

Gris Inclusion numérique

Blanc Absence d'action à date ; concertation poursuivie

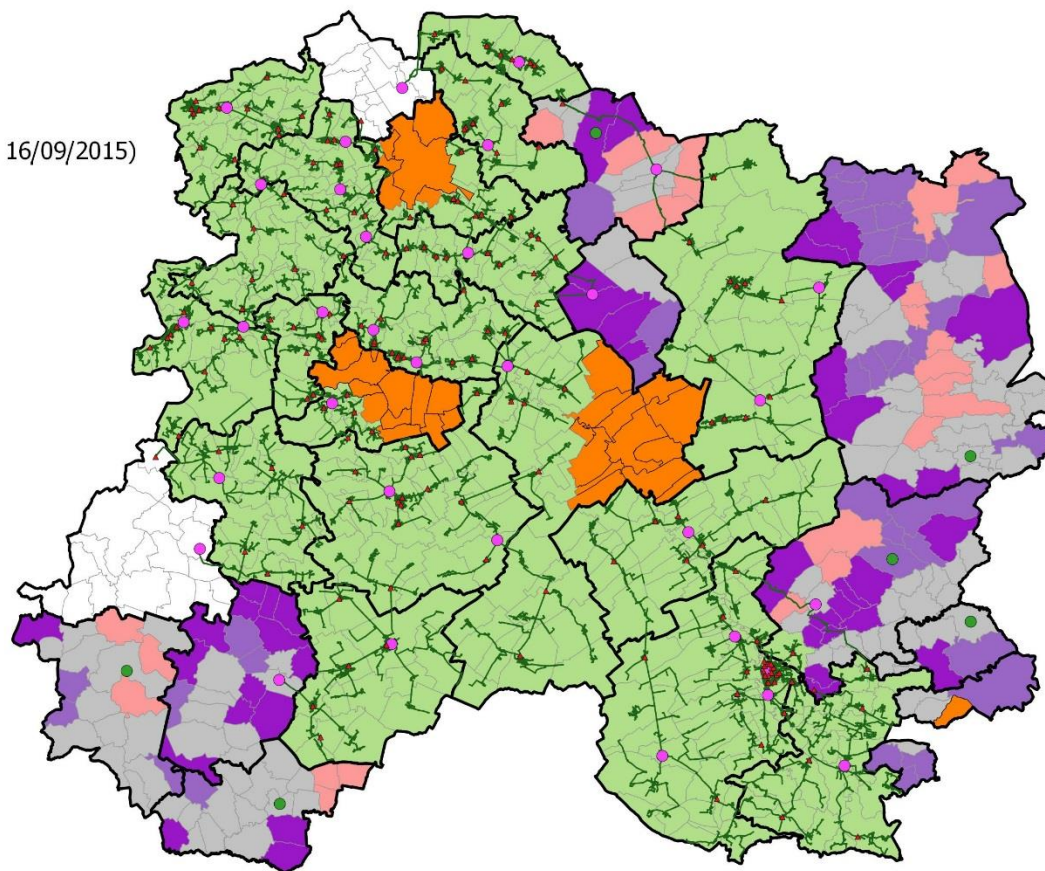
Vert point Raccordement sites prioritaires

FttH public

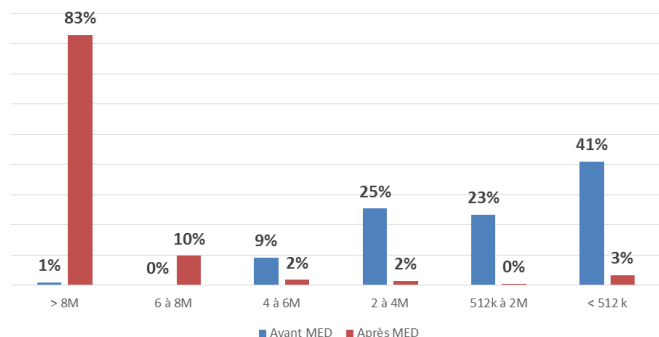
Pourpre point NRO

Rose point SRO

Vert ligne Artères Fibres optiques à déployer



Impact de la MED filaire
(périmètre concerné par la MED)



Les investissements

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont		Calendrier
			Plan France THD	Coût/ligne	
Collecte NRA et NRA-ZO	~3 600	6,4 M€	2,5 M€	-	2016 - 2018
Montée en débit PRM	6 362	7,6 M€	2,0 M€	1 197 €	2016 - 2018
FttH	102 984	161,9 M€	43,3 M€	1 572 €	2016 – 2020
FttH racco.	51 492	18,0 M€	2,4 M€	350 €	2016 - 2026
Transport anticipé de la BLOM		0,8 M€	0,3 M€		2016 – 2020
Racc. Sites prioritaires	14	0,1 M€	0,01 M€		2016 – 2020
Inclusion numérique	~2 500	0,6 M€	0,2 M€		2016 - 2018
Etudes		0,8 M€	0,3 M€		2016 - 2020
Autre (MED Radio)		0,7 M€	- M€		2016 - 2018
coût total : 196,9 M€ (dont 50,9 M€ PFTHD)					

	EPCI à travers le SIEM	Départ.	Région	Europe (FEDER)	Etat (dont PFTHD)	Autre
Montant	96,5 M€	29,5 M€	10 M€	10 M€	50,9 M€	-
%	49,0 %	15,0 %	5,1 %	5,1 %	25,9 %	-

- Le Conseil Départemental a confirmé son soutien financier sur la base du projet arrêté au mois de mars 2015 par l'intermédiaire de sa délibération du 22 mai 2015.
- La Région procède actuellement à la révision de la SCORAN et des modalités financières associées.

- Après analyse des différents types de montage possible, le SIEM a fait le choix de se reposer sur un montage juridique dissociant l'établissement et l'exploitation du RIP :
 - Marchés de travaux
 - Délégation de service public sous la forme d'un affermage pour l'exploitation du réseau et la commercialisation des services associés sur une durée comprise entre 15 et 20 ans.
- Afin de maîtriser le risque lié à la dissociation des procédures, il est envisagé de mener les deux procédures en parallèle de façon à :
 - Attribuer les marchés de travaux à la condition d'être certain de disposer d'un fermier ;
 - Recueillir la validation des caractéristiques et spécifications techniques des marchés de travaux de la part du futur fermier avant l'attribution définitive des marchés de travaux ;
 - Mobiliser le futur fermier dans les opérations de réception du réseau.

Le calendrier prévisionnel

- Organisation du transfert de compétence vers le SIEM : d'ici fin 2015 ;
- Montage des dossiers de subvention auprès des différents financeurs : T2 / T4 2015 ;
- Choix d'un maître d'œuvre : T1 2016 ;
- Marchés de travaux MED : 2016 ;
- Livraison des premiers sites MED : fin 2016, début 2017 ;
- Etudes d'avant projet sommaire FTTH : T2 / T4 2015 ;
- Préparation des marchés de travaux FTTH : T2 / T3 2016 ;
- Marchés de travaux FTTH : à partir de fin 2016 ;
- Procédure de DSP : lancement T1 2016 ; choix d'un délégataire : T4 2016.